

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voilà déjà en route vers une fin d'année qui s'annonce bien active.

Mais avant tout quelques informations concernant les travaux sur la commune, tous subventionnés je tiens à le préciser :

- La rénovation du lavoir de Bichereau est terminée et l'inauguration a eu lieu le samedi 10 octobre,
- Les travaux de la salle des fêtes sont terminés, ceux du centre technique municipal et du pavillon de fonction débuteront en 2016,
- Nous avons profité d'une subvention de 70% pour faire réaliser une peinture décorative sur 3 postes ERDF, celle du poste des Marais sera subventionnée et réalisée en 2016.

Enfin, quelques informations sur notre choix réfléchi et voté en conseil municipal, afin de rejoindre la Communauté de Communes des 2 Fleuves (CC2F) plutôt que la Communauté de Commune Moret Seine et Loing (CCMSL).

Avant de nous prononcer, nous avons attendu le rapport d'analyse sur la fiscalité rendu par un cabinet spécialisé que la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (CCBG) avait demandé. Des avantages non négligeables, qui vous sont détaillés dans ce numéro, nous ont incité à délibérer pour rejoindre la CC2F. Notre décision, qui a dû être rapidement prise afin d'éviter qu'une décision nous soit imposée, est passé devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). Reste à attendre l'avis de Monsieur le Préfet qui décidera de notre avenir.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions lors de ma permanence à la mairie le mercredi de 9h à 12h et vous donne rendez-vous lors des prochaines festivités de notre commune développées dans ce Tacot.

Pour clore cet édito, l'ensemble des membres du Conseil municipal tient à apporter tout son soutien aux personnes qui étaient présentes sur les lieux des attentats perpétrés récemment à Paris ou qui ont perdu un proche, un ami lors de ces attaques d'une terrible violence. Soyons tous solidaires dans ces épreuves...

Yves Roy



p. 8-11
L'inauguration du lavoir de Bichereau



p. 14
La fête nationale en photos



p. 22 : l'apprentissage du jardinage à l'école

GROS SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA POMME 2015 !

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES ET AUX VISITEURS.

UN ARTICLE PARAÎTRA DANS LE PROCHAIN N°33

p.2-3 : En direct de la mairie, ve s une nouvelle communauté de communes en 2017, notre PLU se construit, divers
p.4-5 : Brèves de conseil, boîte à idées
p.6-7 : Ça vous concerne
p.12-13 : Conseil municipal des jeunes
p.14-15 : Ça se passe par ici
p.16 : Portraits du marché
p.17 : Ça se passe par là
p.18 : Un Thoury-Ferrottois petit chanteur à la Croix de Bois

p.19 : Le festival du court-métrage
p.20-21 : Jardiner au naturel ; une ballade commentée pour comprendre la gestion différenciée
p. 22 : l'apprentissage du jardinage à l'école
p. 23 : Voyage autour de ma bibliothèque
p.24-25 : La vie des associations
p.26-29 : La nature à votre porte
p.30 : Agenda
p.31 : Infos utiles
p.32 : La vie des artisans



VERS UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2017

En 2017, la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (CCBG) n'existera plus. Entre la Communauté de Communes des Deux Fleuves (CC2F) et la Communauté de Communes de Moret Seine & Loing (CCMSL), la municipalité a dû se positionner afin d'offrir à notre village le meilleur choix.

POUR QUELLE RAISON CHANGER DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La loi "NOTRE" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur la réforme territoriale, adoptée le 7 août 2015, rehausse le seuil démographique minimum des communautés de communes pour atteindre 15 000 habitants. La CCBG, qui regroupe les communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Ferrottes et Voulx ne comporte que 5223 habitants (chiffre Insee 2012).

En 2017



DES COMPÉTENCES DIFFÉRENTES

La CC2F possède des compétences lourdes dans les domaines de la voirie, de l'assainissement et de l'eau. Celles-ci représentent un budget important pour notre petite commune et au vu des baisses de dotations de l'état aux communes, le transfert de ces compétences à la CC2F nous assurerait un soutien réel grâce aux économies d'échelle qui pourront être réalisées. Concernant la fiscalité, rejoindre la CC2F ne provoquerait pas de hausse de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et une légère augmentation des taxes (2 à 4%) .

La CCMSL propose des compétences dans les domaines de la petite enfance, du sport et du tourisme. Mais les places en crèche ou en garderie sont localisées à Moret-sur-Loing ou Champagne-sur-Seine et limitées en nombre.

La fiscalité pour rejoindre la CCMSL s'annonce délicate avec une hausse sur les 8 communes de la CCBG, Thoury-Ferrottes et Flagy étant fortement impactées.

UN CHOIX AU BÉNÉFICE DES HABITANTS

Une délibération pour rejoindre la CC2F plutôt que la CCMSL a été prise lors de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2015. Avant de nous prononcer, nous avons attendu le rapport d'analyse sur la fiscalité rendu par un cabinet spécialisé que la CCBG avait demandé et comparé les impacts pour notre commune. Les études fiscales mises à disposition par la CCBG et la CC2F, et les argumentaires avancés lors des réunions de présentation de la CCMSL et de la CC2F ont montré que notre

commune bénéficierait d'un avantage certain en rejoignant la CC2F. Il apparaît par ailleurs que la commune participe déjà au SIRMOTOM avec toutes les communes de la CC2F, que la compétence voirie de la CC2F permettrait de mettre en place une véritable politique d'entretien des voiries de la commune qui n'existe pas actuellement, faute de moyens.

Quant aux activités sportives qui ne font pas partie du périmètre de la CC2F, elles pourraient être conservées par les communes qui souhaitent garder Grégory Gandoïn, l'actuel agent de la CCBG en charge de ces compétences, en signant une convention.

COMPARATIF DES COMPÉTENCES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CC2F/CCMSL



COMPÉTENCES

Voirie
Assainissement
Eau

FISCALITÉ

Pas de hausse de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
Une augmentation des taxes de 2 à 4%

COMPÉTENCES

Petite enfance
Sport
Tourisme

FISCALITÉ

Hausse de la CFE *
Hausse de la taxe d'habitation jusqu'à 18 % *
*les communes de Thoury-Ferrottes et Flagy sont fortement impactées.

ET MAINTENANT ?

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui s'est réunie le 13 octobre a proposé une fusion des 8 communes avec la CC2F. Le 31 mars 2016, Monsieur le Préfet rendra sa décision définitive.

A NOTER

L'ensemble des conseils municipaux des 8 communes de la CCBG ont pris des délibérations. Cinq communes ont délibéré pour rejoindre la CC2F : Voulx, Noisy-Rudignon, Montmachoux, Diant et Thoury-Ferrottes. Deux communes se sont prononcées pour rejoindre la CCMSL : Flagy et Chevry. Une commune ne s'est pas prononcée : Blennes.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13/12/2000 dite loi SRU. Il organise le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable.

UN PLU EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

La concertation préalable sera organisée en associant les habitants, les associations locales concernées, pendant la durée de l'élaboration du PLU :

Une première réunion publique d'information et de débat sur les objectifs du PLU se tiendra, dès que ceux-ci auront été précisés.

Un registre d'observations et une exposition de documents écrits ou graphiques seront tenus à disposition du public durant toute la durée de l'élaboration du projet.

Une deuxième réunion publique d'information et de débat sur l'ensemble du projet de PLU se tiendra au plus tard un mois avant l'arrêt du projet.

Un registre d'observations et un dossier de présentation seront tenus à la disposition du public pendant 15 jours suite à cette seconde réunion publique. A l'issue de la concertation, Monsieur le Maire en présentera le bilan devant le Conseil municipal qui en délibèrera.

Par souci d'économie, le PLU de Thoury-Ferrottes sera multicommunal. C'est-à-dire que chaque commune possède son PLU mais que le bureau d'étude chargé de son élaboration est commun aux communes de Noisy-Rudigon, Flagy, Voulx, Chevry-en-Sereine et Blennes, ce qui a permis de mutualiser les services donc négocier les tarifs.

EN SAVOIR +

A QUOI SERT LE PLU ?

Le PLU a pour objectif de préserver l'habitat rural et le bien-être des habitants, assurer la pérennité voire le développement des activités économiques, améliorer l'équilibre en terme de démographie, de logement, d'emploi et d'équipement, protéger les espaces naturels et construits, sans compromettre leur valorisation.

Consultez le site www.plu-info.net

LES NOUVELLES DE DERNIÈRE MINUTE

EN BREF EN BREF

Le dossier sécurité routière, remis il y a un an concernant l'installation de ralentisseurs en haut et en bas de la rue de Verdun a été validé par la Préfecture. C'est une bonne nouvelle pour la sécurité routière dans notre village. Les travaux, subventionnés par les amendes de police, pourront donc être lancés.

NOUVEAUX TARIFS DES SERVICES EN MAIRIE

Voici les nouveaux tarifs concernant les photocopies de documents officiels ou besoins ponctuels. Les demandes de photocopies ne seront possibles que pour de faibles quantités, la mairie ne pouvant pas assurer de travaux de reprographie importants.

Impression de documents (zone et règlement du cadastre, plan de situation, relevé de propriété...)	
A4	0,25€ / feuille
A3	0,30€ / feuille
Photocopie A4	
noir et blanc recto	0,15 € / page
noir et blanc recto/verso	0,20 € / feuille
couleur recto	0,20 € / page
couleur recto / verso	0,25 € / feuille
Photocopie A3	
noir et blanc recto	0,20 € / page
noir et blanc recto/verso	0,25 € / feuille
couleur recto	0,25 € / page
couleur recto / verso	0,30 € / feuille
Envoi fax	
Entre 1 et 10 pages	1 €
Plus de 10 pages	2 €

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA "SALLE DE LA CHOUETTE EFFRAIE" (SALLE DES FÊTES)

Pour les habitants de la commune :

200€ le week-end

140€ la journée

Pour les extérieurs à la commune :

300€ le week-end

200€ la journée

Pour toute réservation, une caution sera demandée. Pour toute vaisselle cassée (c'est la fessée !), une somme forfaitaire détaillée dans le contrat sera demandée.

Pour les associations de la commune, la réservation de la salle est gratuite. Une caution de 500€ et une attestation d'assurance seront demandées pour l'année.

AYEZ LE REFLEXE PROXIBUS

Le proxibus vous permet, pour 2€ le trajet aller, de rejoindre Voulx, le centre ville de Montereau ou le centre commercial du Bréau à Varennes-sur-Seine, tous les jours sauf le lundi, le dimanche et les jours fériés. Les horaires sont prédéfinies, il suffit de réserver votre trajet à l'avance.

Proxi**bus**



INFORMATIONS
& RESERVATIONS
01 64 01 89 26

GUIDE PRATIQUE

- Je souhaite réserver le Proxi'bus : comment faire?**
- Je réserve auprès de la centrale de réservation au 01 64 01 89 26.
 - Je peux appeler jusqu'à deux semaines avant mon trajet et, au plus tard la veille de mon départ avant 12h, par exemple le lundi matin pour mon transport de mardi. La centrale est ouverte de 8h30 à 12h.
 - Je peux prendre le service de Proxi'bus toute l'année, sauf les jours fériés.
 - En cas de retard ou d'annulation exceptionnelle, je serai prévenu par un appel téléphonique.
 - Si je dois annuler mon transport, je préviens la centrale de réservation au minimum 2h avant mon départ.
 - Je peux acheter des tickets à l'unité auprès des chauffeurs dans les véhicules.
 - Si j'ai moins de 12 ans je dois être accompagné par un adulte.
- Le règlement est disponible auprès de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais.



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Choix d'une Communauté de Communes suite au rehaussement du seuil démographique minimum

Lire l'article en page 2 de ce numéro. La commune de Thoury-Ferrottes doit délibérer pour le retrait selon l'article L.5214-26 du CGCT, et les communautés de communes des deux fleuves ou de Moret Seine et Loing devront également délibérer en acceptant l'adhésion de Thoury-Ferrottes. Par la suite l'avis de la CDCI sera sollicité par le Préfet. Ayant pris connaissance des arguments pour rejoindre l'une ou l'autre des communautés de communes, le Conseil municipal décide par vote de solliciter l'adhésion à la CC2F (11 voix pour la CC2F, 0 pour la CCMSL, 1 blanc, 1 nul).

Prescription d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil municipal décide de prescrire l'élaboration d'un PLU sur l'ensemble du territoire communal. Lire l'article sur le PLU en page 3 de ce numéro.

Contrat rural - Salle des fêtes

Suite aux modifications demandées en cours de chantier, il convient d'établir deux avenants au marché pour l'entreprise NC / Gros oeuvre et cloisons (avenant de 10 000 €) et pour l'entreprise CHEMOLLE / Charpente bois et bardage (avenant de 3 485 €). Le montant des travaux pour le contrat rural étant revu, il a été établi un nouvel avenant pour la maîtrise d'oeuvre (56 348 €).

Dénomination de la salle des fêtes

Les travaux de rénovation et d'embellissement de la salle des fêtes étant maintenant commencés, il est opportun de donner un nom à la salle. Suite à un vote, le nom de "salle de la chouette effraie" est adopté (12 voix) contre 1 voix pour "salle de la République".

Motion de soutien à l'Association des Maires de France

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer de 11 milliards € jusqu'en 2017. La commune de Thoury-Ferrottes soutient la demande de l'AMF pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux et pour que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations dans son volume et son calendrier.

**BON À
SAVOIR**

Les réunions de conseil sont publiques, vous pouvez y assister. Vous pouvez aussi poser des questions ou faire des remarques en envoyant un courrier en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2015

Approbation de l'agenda d'accessibilité Ad'AP

Le gouvernement a décidé de doter les gestionnaires de la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), d'un Agenda d'Accessibilité Programmée. Le Conseil municipal adopte les projets de l'AdAP et autorise le Maire à déposer les demandes de validation de l'AdAP pour les travaux concernant la mairie, la bibliothèque et l'église de Thoury-Ferrottes.

PLU : Signature de convention de commande groupée

Lire l'article sur le PLU en page 3 de ce numéro. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes et tous les documents relatifs à l'élaboration du PLU et à solliciter les subventions.

Engagement zéro phytosanitaire / trophée Zéro Phyt'eau

Le Conseil municipal délibère sur la présentation de la commune au Trophée "Zéro Phyt'eau" et s'engage à maintenir l'entretien de ses espaces publics sans produit phytosanitaire selon les critères du règlement du trophée "zéro phyt'eau", à fournir chaque année des données concernant les pratiques alternatives d'entretien au Département et à accueillir les membres du jury pour le bon déroulement de la visite des espaces publics.

Opposition à la fermeture de la sous-préfecture de Fontainebleau

La sous-préfecture emploie 25 salariés, dessert près de 150000 habitants dans 87 communes de 6 ex-cantons dont celui de Lorrez-le-Bocage-Préaux. Elle joue un rôle indispensable et le rapatriement à Melun des services prénaliserait les habitants de nos communes. Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion précisant notre opposition à la fermeture de la sous-préfecture, à l'absence de concertation dans la préparation du projet de fermeture et demande à l'État de ne rien engager qui fragiliserait l'offre de service public dans le sud Seine-et-Marne.

Motion relative à l'application de la loi MAPTAM

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27/01/2014 prévoit le regroupement des départements de grande couronne, afin de former un ensemble d'au moins 200000 habitants. Un Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) a été arrêté par le Préfet de Région. Le Conseil municipal exprime son désaccord concernant le découpage effectué pour la Seine-et-Marne, confirme sa volonté de participer à la simplification administrative, à la modernisation de l'action publique et à une dynamique en lien avec l'émergence du Gd Paris.

Cession du véhicule communal Renault Express

Vu l'achat du nouveau véhicule communal Dacia Doker, acquis grâce à la réserve parlementaire de l'ex-Sénateur Jacques Hyst (financé à 50%), pour remplacer le Renault Express devenu vétuste et trop coûteux en réparation et entretien, il a été décidé de céder ce dernier pour 1€ symbolique à M. J-P Rodier, qui remettra en état cet ancien véhicule des Sapeurs-Pompiers.

TON IDÉE + MON IDÉE
= J'❤️ MON VILLAGE !



? Est-il possible d'installer un tourniquet plus grand, un toboggan plus grand et une balançoire ?

R Le tourniquet, qui devenait dangereux pour la sécurité des enfants, a été récemment changé. Les petits enfants grandissent... nous comprenons bien que les jeux actuels puissent devenir trop petits pour certains, mais restent adaptés pour les plus petits. En fonction du budget alloué à ce poste, le conseil étudiera la possibilité d'ajout d'autres structures ou le renouvellement des jeux existants.

? Est-il possible de rédiger un article sur les lieux pittoresques de Thoury ainsi qu'une information sur les chambres d'hôtes et gîtes sur la commune et aux alentours ?

R La commission "Communication et Culture" prend note de ce sujet pour une prochaine édition. Nous invitons par ailleurs toutes les personnes qui souhaiteraient participer activement à la réalisation du TACOT à se faire connaître auprès de la rédaction (adresse.equipe.thoury@gmail.com ou faites-part de vos souhaits à vos adjoints lors des permanences mairie) : Apportez votre collaboration que ce soit pour la rédaction d'articles, pour l'insertion de dessins illustrant les articles ou pour la fourniture de photos réalisées lors des manifestations ou autre.

? Dans le cadre de l'embellissement du village, des bacs à fleurs peuvent-ils être mis en place rue de Flagy ?

R Plus de 900 arbustes/rosiers ont été plantés cette année. La commission environnement et écologie va prochainement faire le bilan sur ce qui a été réalisé et étudier les faisabilités pour l'année prochaine. Nous notons votre proposition et vous remercions de votre engagement dans l'embellissement de notre village.

? Qu'en est-il de l'enfouissement des réseaux rue de Flagy ?

R L'enfouissement rue de Bichereau est programmé pour 2016-2017. L'enfouissement représente un coût assez élevé, et deux opérations de ce type ne peuvent être réalisées la même année. Des travaux d'enfouissement rue de Flagy pourraient être programmés dans la suite de Bichereau.

? Une association de marcheurs peut-elle être créée ?

R Le conseil municipal trouve que l'idée est intéressante. Libre aux habitants de la créer, la municipalité se tient prête à soutenir cette action.

? Lorsque que les employés communaux balayent les caniveaux, il faudrait demander le retrait des véhicules.

R Cette démarche est difficilement réalisable et représente trop de contraintes. L'adjoint au maire en charge des employés municipaux demandera à ce qu'une attention particulière soit portée lors de leur passage à proximité des véhicules.



Vous aussi, exprimez-vous et déposez vos idées dans la boîte prévue à cet effet à l'accueil de la mairie ou envoyez les à : adresse.equipe.thoury@gmail.com



THOURY-FERROTTE MIEUX DESSERVI PAR LE BUS !

Le réseau poursuit l'adoption d'un nouveau STILL dans le but d'améliorer les transports en commun. Après avoir opéré des changements sur les lignes 7 à 18 du réseau du Pays de Nemours, c'est dorénavant la ligne 19, qui relie la gare de Montereau-Fault-Yonne et la commune d'Egreville exploitée par la société INTERVAL, qui connaît des améliorations ! Depuis le 31 août 2015, des bus supplémentaires relient Voulx et la gare de Montereau-Fault-Yonne en passant par Noisy-Rudignon, Flagy, Dormelles et Thoury-Ferrottes.

Cette nouvelle offre est adressée principalement aux actifs qui voyagent sur la ligne R du Transilien SNCF. En effet, trois bus circulent maintenant matin et soir toute l'année en heure de pointe. Ils seront en correspondance avec les trains directs en provenance et en direction de Paris Gare de Lyon.



Retrouvez les horaires sur : www.transdev-idf.com

ÇA VOUS
CONCERNE



LES AGENTS DU RPI FORMÉS AUX GESTES DE 1^{ERS} SECOURS

Le 4 juillet, l'ensemble du personnel du RPI en relation avec les enfants des écoles de Flagy, Thoury-Ferrottes et Dormelles a suivi la session de formation aux gestes de premiers secours au centre de Voulx. Ils ont reçu l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).



REMISE DES PRIX ZÉRO PHYT'EAU 2015

Le 23 juin à Mormant, le maire et deux conseillers ont assisté à la remise des prix récompensant les communes n'utilisant plus de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts. Pour Thoury, il faudra attendre encore 1 an.



REMISE DE LIVRES AUX CM1 ET CM2

Avant les grandes vacances estivales, Yves Roy, en tant que Vice-Président du RPI, a remis une encyclopédie aux enfants de CM2 et un livre sur l'univers aux enfants de CM1. (Photo : avec les enfants habitant Thoury-Ferrottes).

LES RADARS PÉDAGOGIQUES LIVRENT LEUR VERDICT

Les 2 radars pédagogiques installés rue de Flagy permettent aux automobilistes de contrôler leur vitesse et de les alerter en cas de vitesse supérieure à 50 km/h. Ces radars sont également programmés pour fournir des statistiques sur la vitesse des usagers. Voici les données intéressantes parvenues sur une période de 7 jours entre le 18 et le 25 août.



De Voulx vers Flagy, sur une moyenne de 208 véhicules par jour :

- la vitesse moyenne est de 55,33 km/h
- 72% des usagers roulent à plus de 50 km/h
- 8,9% dépassent la vitesse de 70 km/h
- la vitesse maximale relevée est de 106 km/h !

De Flagy vers Voulx sur la même période le nombre de véhicules est en moyenne de 150 par jour :

- la vitesse moyenne est de 49,9 km/h
- 49,21% des usagers dépassent les 50 km/h
- 1,92% dépassent la vitesse de 70 km/h
- la vitesse maximale relevée est de 111 km/h !



LIFTING TERMINÉ POUR LA SALLE DES FÊTES !

Après 9 mois de travaux, la salle des fêtes est de nouveau opérationnelle. Aménagement d'une pièce de rangement pour les tables et chaises, création de nouveaux WC donnant sur la cour de l'école, nouveau sol, nouvelle toiture, le lifting est réussi.

**BON À
SAVOIR**

SALLE DES FÊTES DE LA CHOUETTE EFFRAIE
Comme un clin d'oeil au rapace qui a élu domicile à la mairie, où il élève sa petite famille, la salle arbore désormais un nouveau nom : "Salle de la Chouette Effraie".
Les réservations sont ouvertes : tarifs en p.3.

SÉANCE DE RELOOKING POUR LES POSTES ERDF

Début août, trois postes ERDF ont fait l'objet d'une remise en peinture, proposée et financée à 70% par le Syndicat Départemental d'Électrification de Seine-et-Marne (SDESM).

En haut de la rue de Verdun (Ferrottes)



▲ AVANT



▲ APRÈS

En bas de la rue de Verdun (Ferrottes)



▲ AVANT



▲ APRÈS

Chemin de Machemoulin (Bichereau)



▲ AVANT



▲ APRÈS

GROS SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE 2015

Le samedi 20 juin, la fête de la musique a permis aux "mange-tôt" de se restaurer et de valser au son de l'accordéon et aux plus tardifs de se déchaîner sur les chansons du groupe local LES P'TITES MAINS. Cette année, plus encore qu'en 2014, la place de la mairie était comble pour ce moment festif. Le groupe et le public ont mis l'ambiance pour cette soirée musicale réussie. Merci aux musiciens et à tous les spectateurs.





LE LAVOIR DE BICHEREAU INAUGURÉ !

Le lavoir de Bichereau, à la limite de l'effondrement en début de mandat a été une des priorités du conseil municipal qui a vite décidé d'agir pour le sauver. Après 3 mois de travaux, le lavoir est flambant neuf. Le 12 octobre dernier, le Maire du village et les partenaires ayant rendu possibles ces travaux, ont inauguré de lavoir en présence des habitants.



▲ M. Le Maire, entouré des partenaires qui ont rendu possibles les travaux de rénovation du lavoir, a coupé le ruban inaugural : M. Bernard Cozic, Conseiller départemental, Isoline Millot, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Maire de Diant, Valérie Lacroute, Député de Seine-et-Marne et Jean-Jacques Hyst, Sage au Conseil Constitutionnel et ex-Sénateur de Seine-et-Marne.

▼ Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'inauguration, habitants de la commune et notamment de Bichereau, l'équipe Initiative d'Initiative 77, les pompiers...

▼ J-J Hyst remet à M. le Maire les clés de la nouvelle voiture-benne communale acquise grâce à la réserve parlementaire du sénateur. Ce véhicule remplacera l'actuel, nécessitant de coûteuses réparations.



Yves Roy, ▶
Maire de Thoury-Ferrottes

« Je remercie chaleureusement toute l'équipe d'Initiative 77 pour le travail fourni pendant 3 mois afin d'obtenir le résultat visible aujourd'hui mais également pour leur gentillesse.

Ce projet a été réalisable grâce au soutien financier du département représenté par Mme Isoline MILLOT et grâce à M. HONORÉ, chargé du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, qui nous a conseillé et suivi durant la rénovation. Un grand merci.

Merci également à M. et Mme NOIRAUULT pour le prêt de leur terrain afin de stocker le matériel en toute sécurité, à M. Alain DAVID pour la donation de deux anciennes briques de la tuilerie de BICHEREAU, à M. Alain LIEBART pour la fabrication de la porte et de la grille de protection, à Mr et Mme AUBRY pour le don d'un garde genoux et d'une lessiveuse et à M. et Mme NOIRAUULT pour le don d'une brouette venant compléter le décor d'antan qui habillera le lavoir à demeure. »



Jean-Jacques Hyst, ▲
Sage au Conseil Constitutionnel
et ex-Sénateur

« Je suis ému car il s'agit de ma dernière intervention en tant que Sénateur, et heureux de voir de belles réalisations, fruits de l'engagement collectif et de l'engagement des citoyens qui est si important pour la vie de nos villages. Ce petit patrimoine rural est à préserver.

Félicitation à Initiative 77, entreprise d'insertion professionnelle d'utilité sociale qui, depuis 25 ans, a permis à nombre de gens de retrouver le chemin de l'emploi. Merci à la municipalité pour sa volonté et son investissement. La réserve parlementaire que j'ai octroyé à la commune pour l'achat d'un nouveau véhicule communal, est une petite somme mais qui allège votre budget..

Souhaitons que ce lieu d'histoire soit respecté pour que les générations suivantes puissent en profiter."

Les accessoires resteront au lavoir comme un décor rappelant les scènes quotidiennes d'antan que certains habitants ont connues. ▶

Isoline Millot, ▶
Vice-Présidente du Conseil Départemental
et Maire de Diant

« C'est ma première inauguration sur le territoire de la CCBG. Le département a accordé une subvention (13932 €) parce que ces travaux sont proches des itinéraires de randonnées.

Il est évident que le Département et la commune, deux entités territoriales indivisibles qui partagent des valeurs communes comme la protection du patrimoine et de l'environnement, doivent faire l'objet d'un accompagnement global. »



Valérie Lacroute, ▶
Députée de Seine-et-Marne

« Je suis ravie de voir ce type de projet se réaliser, en partenariat avec l'équipe municipale qui a déjà réalisé beaucoup de choses. Toutes les communes, touchées par les baisses de dotation de l'état, se tournent vers les soutiens de la Région et du Département. Ce dernier a su préserver et amplifier les aides à destination des territoires à petit budget.

Au niveau national, les réserves parlementaires sont essentielles pour contribuer, même modestement, à la réalisation de tels projets locaux. »



RETOUR SUR LES TRAVAUX

UN CHANTIER NÉCESSAIRE

Le lavoir de Bichereau menaçait de s'effondrer et présentait des risques pour la sécurité des habitants. Une rénovation s'est révélée indispensable.

Le chantier a été confié à l'agence départementale d'insertion «Initiative 77», dans le cadre d'un chantier d'initiative locale pour le développement durable, la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine.

Les travaux de réfection du lavoir ont commencé début mars 2015 et se sont achevés fin juillet 2015.



▲ Avant les travaux



▲ Pendant les travaux



▲ Après les travaux

Les matériaux en chiffres

1700

briques de terre cuite de Puisaye

300

pointes

160

tuiles plates

40

faitières

13

m³ de sable

1715

kg de chaux

UN CHANTIER RESPECTUEUX DU PATRIMOINE

Le lavoir a bénéficié d'une toilette complète : murs en briques abattus puis reconstruits, dalle et toiture refaite, charpente consolidée...

Les travaux ont été réalisés de manière à respecter la nature même de l'ouvrage et l'intégrer au mieux dans son environnement.





UN CHANTIER D'INSERTION

La réalisation des travaux a été confiée à «INITIATIVE 77», agence départementale d'insertion qui développe des actions d'insertion professionnelle et d'adaptation à l'emploi.

Ce chantier a permis à 18 personnes en insertion de travailler sur différents corps de métiers (menuiserie, maçonnerie...) et ainsi d'acquérir de multiples compétences.

A la fin de ce chantier, certains des salariés ont retrouvé un emploi : des missions d'intérim dans le bâtiment ou encore un CDD dans des secteurs divers.



UN CHANTIER ENVIRONNEMENTAL

M. Honoré a suggéré à la Commission écologie et environnement d'ajouter une clause environnementale dans le chantier favorisant la biodiversité et permettant d'obtenir le montant maximum de subvention départementale de 80%. Cette coopération est reconductible tous les deux ans.

Outre la rénovation du lavoir, l'ensemble du programme réalisé comprend :

- ▶ la réalisation de 2 hôtels à insectes, l'un posé près du lavoir, l'autre installé dans la cour de l'école primaire de Thoury avec la participation des enfants.
- ▶ la fabrication de 10 nichoirs à mésanges dispatchés sur la commune
- ▶ la confection d'un refuge à chauve-souris dans le lavoir
- ▶ la réalisation et la pose d'un banc
- ▶ la pose de saules tressés pour cacher les conteneurs à verre et à papier près du lavoir
- ▶ la fabrication et la pose de 2 étendoirs en chêne
- ▶ la réalisation et la pose de 4 margelles en chêne



▲ Un hôtel à insectes à été implanté près du lavoir de Bichereau, un deuxième dans la cour de l'école. Ces "logements" sont des refuges pour des petites bêtes...

◀ Un nichoir à oiseaux



NOUS AVONS VISITÉ L'ASSEMBLÉE NATIONALE !

Le 13 octobre, les membres du CMJ, accompagnés de M. le Maire et de quelques conseillers, ont eu le privilège de participer à une visite guidée de l'Assemblée Nationale. Ce fut pour nos jeunes conseillers une expérience enrichissante qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.



Nous avons découvert un endroit impressionnant de par ses lieux somptueux, et surtout nous avons appris qu'il permet d'établir des lois de notre pays et bien d'autres choses. Le trajet pour Paris a mis trois heures mais notre surprise fut grande à l'arrivée. Nous avons été fascinés par cette visite que nous attendions depuis longtemps. Nous ne sommes pas prêts d'oublier toutes les explications données par le guide qui a été très pédagogique.

A la suite de cette visite, nous avons écrit un courrier à la Députée de Seine-et-Marne, Madame Valérie Lacroute, dans lequel nous lui avons adressé nos remerciements puisque c'est par son intermédiaire que cette visite a été possible. Ses collaborateurs et attachés parlementaires nous ont réservé le meilleur accueil.

LE SAVIEZ VOUS ?

Ancienne demeure aristocratique, le Palais Bourbon est le siège d'une assemblée parlementaire depuis 1798. Avec sa colonnade et son fronton, le "temple des lois" est la maison de tous les citoyens, où les députés votent la loi et contrôlent l'action du Gouvernement. Chaque année, plus de 160 000 visiteurs franchissent ses portes pour découvrir un patrimoine d'une étonnante diversité et un lieu de travail à la pointe de la modernité.

Site Internet : www2.assemblee-nationale.fr

L'ABRIBUS DE LA MAIRIE REPEINT PAR LES JEUNES

Les jeunes ont retroussé leurs manches et endossé leurs habits de peintres pour redonner meilleure allure à l'abribus de la mairie. Ce dernier était sali et détérioré par des nombreux graffittis et tags.

Espérons que le travail des jeunes sera respecté pour que cet abribus arbore le plus longtemps possible son teint blanc !



▲ Avant : un abri insalubre



▲ Les jeunes en action



▲ Après la rénovation

HALLOWEEN 2015

Les jeunes élus avaient donné rendez-vous à 18h aux jeunes du village afin d'organiser la tournée des bonbons de manière groupée. Ce fut un grand succès puisque de nombreux jeunes et familles avaient répondu à l'appel ! Nous adressons un grand MERCI aux habitants du village qui nous ont réservé un accueil chaleureux et gâté en friandises.



PRÉPARATION DU CARNAVAL 2016



Pour 2016, le CMJ souhaite un carnaval haut en couleurs avec chars, vélos ou autres engins décorés... si vous avez des idées ou des éléments de décoration propres (gros cartons, boiserie, plastiques...) nous recyclerons tout !! Des rencontres créatives et des ateliers de décoration seront mis en place avec jeunes et moins jeunes (puisque'il n'y a pas d'âge pour s'amuser et créer). L'idée de créations intergénérationnelles nous raviraient pour profiter de l'expérience et du savoir-faire des anciens ou jeunes retraités, et partager de bons moments !!

APPEL AUX HABITANTS !
Faire partie de l'aventure pour la fabrication et la décoration de chars vous tente ? Ecrivez à : adresse.equipe.thoury@gmail.com ou faites-vous connaître auprès de vos conseillers



ÇA SE PASSE
PAR ICI...



OPÉRATION "A TOI DE JOUER" AVEC LE CG77

Le 16 juillet, l'opération " A toi de jouer ! ", mise en place par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, a posé ses équipements sportifs à Thoury-Ferrottes.

La place de la mairie s'est ainsi transformée en stade multisports: disc-golf, petaca, indiaka, judo, foot, hand, kick-boxing, basket-ball, kin-ball et tennis.

Pendant une journée des vacances, les enfants et jeunes du village de 5 à 18 ans ont ainsi pu se défouler et s'adonner à de nouvelles disciplines.



LE 13 JUILLET EN PHOTOS



Défilé dans les rues de Bichereau, Les Marais et Thoury-Ferrottes avec la troupe de rue Baticlac. Les enfants ont récupéré des lampions avant de rejoindre le bas de la rue de Verdun où avait lieu le traditionnel feu d'artifice, suivi d'un bal sur la place de la mairie.

LE 14 JUILLET EN PHOTOS



▲ Défilé en musique avec la fanfare Varennoise jusqu'au monument aux morts puis dépôt de gerbes en mémoire des soldats qui ont combattu...



▲ Retour sur la place et petit concert !

▲ Remise de l'insigne des jeunes conseillers pour les membres du conseil municipal des jeunes.



▲ Place aux jeux de la kermesse, avec les incontournables : pêche aux canards, chamboule tout, tir à la corde... et les attractions spectaculaires avec cette année une structure gonflable pour les plus petits et un baby-foot humain pour les plus grands... et les adultes !

MERCI À TOUS LES HABITANTS DU VILLAGE POUR LEUR PARTICIPATION !

ÇA SE PASSE
PAR LÀ...



UN RONRONNEMENT SIGNÉ BMW

La traditionnelle réunion des "Café racers" de Bichereau du 5 et 6 septembre fut un pur cru, pour cette quinzième édition, organisée par Martine et Benoît MATHELLON.

Le rassemblement annuel de motos BMW « café-racer » de Bichereau a fêté cette année ses 15 ans.

Les 87 participants motards ont installé leur campement dans le jardin de la famille Mathellon et le pré voisin aimablement prêté pour l'occasion par Monsieur Depresles.

Buffet, soirée rock'n roll avec Tony Marlow, auxquels voisins et sympathisants se sont joints, ont enflammé notre hameau.

Après une courte nuit et le petit déjeuner, l'animation gagne la rue avec le départ de ces belles machines pour une balade bucolique dans notre région. Le restaurant « La Forteresse »



a reçu les motards pour un excellent repas convivial et l'exposition des motos sur le site.

Le moment du départ arrivé, chacun s'est donné rendez-vous au Salon Moto Légende en novembre prochain...

LES FÉRIES DU BOCAGE



La 4^e édition du festival des fêtes du bocage dont le thème était « la métamorphose » s'est déroulée les 6 et 7 juin à Dormelles.

Les élèves de l'école de Thoury-Ferrottes ont participé comme les années précédentes à la décoration du site. En échange, une intervention ludique et interactive sur le thème de la féerie a eu lieu dans leurs classes. Pareil pour les élèves de CM1 et CM2 qui ont eu la chance de rencontrer une conteuse et illustratrice en classe le lundi suivant le festival.

Certains se demandent pourquoi le festival n'a pas eu lieu à Voulux, c'est tout simplement parce que le terrain qui servait de parking à côté de la salle des fêtes a été vendu. Pour des questions de sécurité, il a fallu trouver un autre endroit adéquat pour recevoir un tel événement, et le maire de Dormelles a été enchanté d'accueillir ce dernier ainsi que tous les bénévoles venus prêter main forte aux organisateurs.

C'est donc tout au long du week-end que lutins, conteurs, auteurs, illustrateurs, artisans, musiciens et autres personnages tout droit sortis de l'imaginaire, ont côtoyé les 1700 visiteurs venus découvrir ce monde féérique et enchanteur.

Prochaine édition les 4-5 juin 2016 à Dormelles

Si vous souhaitez participer, donner un petit coup de main avant pendant ou après, ou tout simplement voir apparaître votre logo ou publicité sur nos flyers et affiches, contactez le **06 19 52 03 38** ou repas.feerique@gmail.com.



▲ Rassemblement et exposition des motos à Bichereau



▲ Défilé des motos le dimanche midi pour une balade dans la région.

ÇA SE PASSE
PAR LÀ...



MISE AU GRAND JOUR DE DÉCHARGES SAUVAGES ISOLÉES

Nettoyons
la nature!

L'édition 2015 de l'opération "Nettoyons la nature !" n'a pas rencontré le succès de l'an dernier. Cela n'a pas entamé la motivation des 20 participants qui, le samedi 26 septembre, ont arpenté les chemins et les champs en quête de déchets lâchement abandonnés en pleine nature.

ALLIER L'UTILE AU CONVIVAL

Après s'être équipés de gants et chasubles fournis par l'organisatrice Maryline David et accompagnés d'un tracteur à benne et d'une voiture trainant une remorque, petits et grands ont formé deux équipes qui se sont dispersées sur différentes zones.

Des décharges sauvages de matériaux ou métaux rouillés, dont une près du bois de la pierre Cornoise, ont ainsi été mises au grand jour, au grand dam des ramasseurs. D'autres trouvailles en tous genres telles que bouteilles, canettes, déchets ménagers ont été récupérées et triées sur place dans différents sacs ou conteneurs, rendant à la nature sa dignité.



Après 2 heures de marche sous un beau soleil, les participants se sont retrouvés place de la mairie pour y déposer leur "butin" et déguster un goûter participatif bien mérité.

Les déchets ont ensuite pris la direction de la déchetterie de Voulx, qui aurait dû être leur destination première !



UN BALLON GONFLÉ S'INVITE AU CITY-STADE



S'il est coutumier d'observer des mongolfières dans le ciel de notre belle région, il est plus rare de les voir se poser. Un jour d'août, cette animation improvisée a attiré de nombreux riverains.

FÊTE DU SPORT DE LA CCBG

Le 28 juin, la fête du Sport à Noisy-Rudignon, organisée par le Communauté de Communes du Bocage Gâtinais a cette année encore accueilli de nombreux sportifs en herbe autour de 20 activités gratuites telles que mur d'escalade, zumba, pédalo d'eau pour les petits et ventrigrisse pour les plus grands. Le golf de Thoury-Ferrottes proposait également une initiation.



QUE DIT LA LOI ?

Article R635-8 Modifié par le décret n°2010-671 du 18 juin 2010 - art 4

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.



LE MARCHÉ DE THOURY : PRIVILÉGIER LA PROXIMITÉ

ÉPISODE N°2

Voilà maintenant un an que Thoury possède son petit marché. En terme d'affluence, le marché de Thoury, ce n'est pas celui des grandes villes... mais chaque mercredi (sauf vacances d'été), les commerçants vous accueillent dans la bonne humeur, vous prodiguent de bons conseils et vous servent des produits de qualité, loin de ceux de la grande distribution. Est-il utile de rappeler que vous y trouverez vos essentiels : fruits et légumes, viande et charcuterie, fromage et vins, poisson, pain, olives et fruits secs. Chaque trimestre, le Tacot vous présente deux de vos fidèles commerçants.



Ici, retrouvez le goût du vrai fromage !

Jean-Claude Mounier vous propose un large choix de fromages et de vins :

- crottins de chèvre ou bûches cendrées au lait cru
- tommes, roqueforts, bleus, morbier, saint-nectaire, Brie de Meaux, reblochon, beaufort, raclette, comté 6-36 mois.
- crème fraîche, fromage blanc battu et de campagne, beurre, oeufs, yaourts
- beaujolais, merlot, bordeaux, gaillac, rosé, muscadet, sauvignon, muscat, crème de cassis ou pêche.



 **Un tampon à partir de 10€ d'achat.**
Carte pleine = 1 bouteille offerte
Commandes spéciales fêtes : 01 21 04 18 33

" Ici, vous retrouverez le goût du vrai fromage ! J'ai un large panel de fromages de chèvre au lait cru, ma spécialité. Je peux aussi vous conseiller sur les vins (une vingtaine) allant de 4,80€ à 6,90€, pour accompagner le fromage. "

FROMAGES & VINS



COMMANDES SPÉCIALES POUR VOS REPAS DE FÊTES
Vos commerçants sont à votre disposition pour vos commandes de Noël et du Jour de l'an.

Pensez à réserver à l'avance.



Le mercredi, Thoury se fait petit port de pêche !

On se croirait presque sur le port de St-Malo... manque l'odeur de l'iode et le cri des mouettes. Pascuale Da Costa, de la poissonnerie de Moret, vous offre un important choix de produits de la mer :

- truite, roussette, sole, raie, saumonette, saumon, espadon, rascasse, flétan, hadock, cabillaud, merlan, dorade, bar, poissons panés...
- saumon fumé, lasagnes et choucroute de la mer, paëlla...
- selon la saison : moules, huitres, coques, crustacés, noix de saint-Jacques...



 **Un tampon pour tout achat.**
Carte pleine = 1 cadeau
Commandes spéciales fêtes : 06 84 30 49 86

" Je vous propose du poisson frais du jour, en direct de Bretagne et de Vendée. Entiers, en filets, fumé ou plats cuisinés, il y en a pour tous les goûts. C'est avec plaisir que je vous ferai partager mes succulentes recettes. Et pensez aux commandes spéciales pour les fêtes. "

POISSONNERIE





UN THOURY-FERROTTOIS PETIT CHANTEUR À LA CROIX DE BOIS

Il a 9 ans, il est en CM1 et habite Bichereau. Il lui arrive une aventure extraordinaire. Cette année, Jessy Leriche n'a pas fait sa rentrée scolaire à l'école primaire de Dormelles comme ses camarades. Il fait dorénavant partie du cercle restreint des petits chanteurs à la Croix de Bois. Pour Jessy, c'est un rêve devenu réalité.



▲ Jessy en tenue officielle

Depuis qu'il est tout petit, Jessy aime le chant et les instruments. Plus tard, lorsque l'on demande à Jessy quel est son chanteur préféré, il répond "Edith Piaf". Pas commun pour un enfant de 8 ans ! Devant sa passion, sa maman l'inscrit au Conservatoire de Montereau. Il découvre alors plusieurs instruments, le théâtre et la chorale.

Ce programme convient tout-à-fait au petit Jessy. Il projette d'apprendre le hautbois avec Marie, professeur d'instrument et intervenante Chorale auprès des élèves de Thoury-Ferrottes.

LA RÉVÉLATION

Un dimanche, les petits Chanteurs à la Croix de Bois se produisent à Vallery. Jessy ne manquerait ce rendez-vous pour rien au monde. Et là, se produit une véritable révélation.

C'est décidé, il veut en faire partie. Sauf qu'intégrer le cercle restreint des Petits chanteurs à la Croix de Bois n'est pas si simple.

"Il faut déposer un dossier d'inscription expliquant les motivations de l'enfant, participer à une première audition de sélection, puis à une deuxième." raconte sa maman. Le jury est impressionnant et son jugement implacable.

Seuls les meilleurs et les plus motivés sont retenus. Jessy passe haut la main la première puis la deuxième étape. À l'école de Thoury, ses camarades et professeurs, qui connaissent déjà son talent, sont très fiers de lui.

Jessy devient la star locale ! À la fête de fin d'année de l'école de Thoury, il chante même en solo une partie de la chanson "Cerf volant".

UNE NOUVELLE VIE EN CHANSON

Il faut savoir qu'être Petit Chanteur à la Croix de Bois implique un véritable sacerdoce, un grand changement de vie pour les jeunes enfants, comme pour les parents ! Le rythme est très soutenu et le niveau d'exigence élevé, aussi bien pour le chant que pour la scolarité. Le matin, les enfants ont cours de chant. L'après-midi, place à la scolarité.

L'école des Petits Chanteurs à la Croix de Bois se situe à Autun (71). "Je pars en train le lundi matin et reviens le vendredi soir à la maison. Toute la semaine, je suis à l'internat." raconte Jessy. "Dans ma classe, nous sommes 7, que des garçons."



16 OCTOBRE 2015 : SA PREMIÈRE APPARITION TÉLÉ

Un mois après son entrée dans l'école, Jessy fait déjà sa première apparition télé, en accompagnant le chanteur Yves Duteil lors d'une émission caritative. Un moment qu'il n'est pas prêt d'oublier ! "Il faisait chaud sur le plateau" a-t-il dit ! L'aventure ne fait que commencer puisque le parcours d'un petit chanteur dure 6 ans, jusqu'à la classe de 3e. A suivre donc...

A NOTER

RENDEZ-VOUS SUR FRANCE 3

Mercredi 23 décembre à 21h

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois chanteront en compagnie de Mireille Mathieu.

LE FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

" Que c'est bon l'insolence ! ", c'est le thème du festival du court-métrage nommé " Le Jour le plus court ". Les 18, 19 et 20 décembre, venez profiter de cette manifestation organisée par l'agence du Court Métrage avec le soutien du CNC (Centre National de la Cinématographie) et déclinée à Thoury-Ferrottes grâce à la sélection effectuée par la commission Communication et Culture.

Le Jour le plus Court propose une programmation de plus de 130 films, dont les droits de diffusion ont été offerts pour cette manifestation. L'occasion pour tous d'organiser un événement, de faire découvrir des films et de proposer des rencontres aux spectateurs.

Ces programmes ont été élaborés à partir du catalogue de l'Agence du court métrage et des propositions de Format Court, Short Circuit, le G.R.E.C, la Fémis, Light Cone (pour le cinéma expérimental), Lobster (pour les oeuvres du patrimoine) et de distributeurs indépendants.



«Que c'est bon l'insolence !»

Cette année, le thème est l'insolence. Les séances programmées sont autour de l'enfance effrontée qui enfreint les règles, des actes de résistance qui ne sont parfois qu'une attitude décalée face à la société, un goût de la liberté qui devient tout à coup libertaire, une certaine distance qui permet de transformer le réel et d'y trouver son avantage.

La famille et sa loi, le désir et le corps en jeu mais aussi les attractions insolites donnent lieu à des propositions où s'affirme l'insolence des personnages au mépris de tout égard, sinon de toute prudence.

Enfin, certains programmes mettent en exergue la force de résistance de l'insolence et l'impertinence de cinéastes qui dénoncent toute la morgue d'un pouvoir qui peut aller jusqu'à la folie. Ils rappellent ainsi la nécessité de le mettre en accusation, de le combattre et donc de croire en la vie.

" Le cinéma est né dans la forme courte, les « vues » des frères Lumière ne duraient pas plus d'une minute. 120 ans après, le court métrage demeure l'un des formats les plus innovants où s'exprime toute la richesse de l'art cinématographique – « tout un monde miroité dans une goutte d'eau » pour reprendre Andreï Tarkovski.

Le CNC (Centre National de la Cinématographie) est particulièrement attaché au format court, qu'il aide par ses nombreux dispositifs de soutien, et ce depuis l'origine. Ce fut sur le modèle de la prime à la qualité pour le court métrage que fut conçue, puis transformée, notre soutien à la qualité cinématographique.

Fête
du court
métrage18/19/20
décembre
2015

La vitalité du court métrage se mesure aujourd'hui dans le volume de production avec environ 600 courts métrages français par an qui obtiennent un visa d'exploitation, l'engagement des acteurs du secteur associatif et des chaînes de télévision pour la diffusion des oeuvres. (...)"

Frédérique Bredin, Présidente du CNC

LE JOUR LE PLUS COURT SUR LE THÈME "QUE C'EST BON L'INSOLENCE !"

PROJECTION DE COURTS MÉTRAGES
18, 19, 20 DÉCEMBRE 2015
(les horaires seront précisés ultérieurement)

Salle de la chouette effraie

- ENTRÉE GRATUITE -



JARDINER AU NATUREL

La commune poursuit la démarche entreprise depuis 2014 concernant la suppression de l'usage de produits chimiques pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Les employés communaux ne procèdent plus à des pulvérisations de produits sur la voirie mais pratiquent l'arrachage manuel le long de la voirie et sur les trottoirs et la tonte sur des espaces bien délimités.

Le plan de gestion différenciée élaboré par les membres de la commission environnement et écologie et présenté lors d'un conseil municipal, consiste à traiter les espaces verts en fonction de leur usage et de leur fréquentation par les habitants. Les espaces comme les talus, les abords de l'Orvanne et une partie du terrain du City Stade ne sont plus tondues toutes les 2 semaines mais seulement lors d'une fauche annuelle, à l'automne. Au cœur de ces zones, des chemins sont délimités par des tontes régulières de manière à permettre le passage des promeneurs et des personnes curieuses de découvrir la biodiversité qu'offrent ces espaces naturels.

L'absence de tonte régulière permet le développement d'une faune et d'une flore plus diversifiées et des économies

substantielles en carburant et en temps. Celui-ci est réaffecté à d'autres tâches, par exemple pour effectuer le désherbage à la main ou avec une binette nécessaire pour assurer l'entretien de la voirie et du cimetière.

Doser l'intensité de la gestion en fonction de l'usage, gagner du temps pour mieux se concentrer sur d'autres espaces, voilà aussi ce que permet cette démarche. La gestion différenciée n'est pas un arrêt de la gestion des espaces verts, elle permet de mettre en valeur toutes les zones.

EN
SAVOIR +

Consulter le site Internet :
www.gestiondifferentiee.org



▲ Rue de Flagy : Zone de biodiversité



▲ Rue de Flagy : Zone de biodiversité



▲ Rue de Flagy : Fauchage à l'ancienne...



▲ Rue de Flagy : Après la fauche annuelle en octobre

UNE BALADE POUR COMPRENDRE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Suite à des interrogations d'administrés concernant la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, la municipalité a organisé une balade commentée en collaboration avec Seine-et-Marne Environnement. Cette balade a été réalisée le 3 juillet 2015 grâce à l'intervention de leur animateur biodiversité, M. Guillaume Larègle. Treize personnes ont participé à ce rendez-vous fixé par voie d'affichage dans les panneaux municipaux et dans le TACOT. Outre la présence d'adeptes de ces balades nature venus des environs, il est regrettable que ce rendez-vous n'ait retenu l'attention que de quelques Thoury-Ferrottois.

Les échanges entre les habitants du village et l'animateur ont été très enrichissants. Ils ont permis de répondre de façon argumentée à leurs questions pointues et leurs inquiétudes. Certaines craintes non fondées, véhiculées par des idées reçues, ont été évoquées concernant notamment l'attirance de certains reptiles ou insectes (vipères, frelons) pour ces espaces. Guillaume Larègle a tenu à rassurer les sceptiques, précisant que ce n'était pas un risque sérieux. En effet, les vipères n'apprécient pas les hautes herbes mais préfèrent les haies et les milieux contrastés.

Sur ces zones qui ne bénéficient que d'une fauche annuelle avec ramassage de l'herbe, les participants ont pu observer bon nombre de plantes locales qui vont nourrir une quinzaine d'insectes différents (à noter que les plantes exotiques ne sont utiles à aucun insecte). C'est également une zone de réserve pour les rongeurs et la chouette hulotte.



Nous avons cheminé le long de la rue de Flagy pour arriver à une parcelle communale gérée de façon non intensive. Un chemin permettant l'accès nous a permis de découvrir de l'origan (épice utilisée pour les sauces tomates), qui avait spontanément poussé.

Puis nous sommes allés le long de l'Orvanne observer une flore aquatique très riche qui se mêle harmonieusement à la flore terrestre du lieu.



Enfin la balade s'est conclue au City-Stade qui constitue la plus grande parcelle et la plus grande expérimentation communale. Des prélèvements au filet ont permis aux participants d'observer la richesse de la biodiversité présente dans la prairie non fauchée.



▲
Lors du prélèvement au filet, l'animateur a observé un criquet émeraude, très important dans la chaîne alimentaire pour nourrir les oiseaux



LES INSECTES OBSERVÉS DANS LE FILET

abeilles	criquets émeraude
aiolopus	gastéropodes
araignées	grandes sauterelles vertes
cirphes	mouches
cloportes	pucerons
coccinelles	punaises
criquets	

LES PLANTES OBSERVÉES LORS DE LA BALADE QUI ONT REPRIS POSSESSION DU TERRAIN

trèfle	séneçon jacobée
menthe	scirpe des bois
origan	carex
carotte sauvage	cirse jaune et rose
oseille sauvage	jonc
achillée mille feuilles	aulne glutineux



L'APPRENTISSAGE DU JARDINAGE A L'ÉCOLE

En concertation avec les enseignantes et avec la participation des parents, la commission Écologie et Environnement a installé un jardin pédagogique dans l'enceinte de l'école, sur un espace inutilisé jusqu'à présent.

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE DE THOURY

De nombreux dons en graines (haricots, radis, petits pois, ...) et en plants (framboises, tomates, aubergines, courges) de la part des parents d'élèves ont permis aux enfants d'effectuer des plantations variées dans les 4 bacs réhaussés de 1m² répartis entre les classes de CP, CE1 et CE2 : trois bacs pour les légumes et un bac pour les fleurs.

Une permanence a été mise en place durant la période estivale afin de permettre aux parents des enfants scolarisés à l'école de Thoury-Ferrottes de venir s'occuper des plantations et récolter les légumes du jardin. L'arrosage et le remplissage du bac de récupération d'eau étaient assurés par le personnel communal (merci à eux !) car le temps a été très chaud et sec durant une majeure partie de l'été.

JARDINER AU NATUREL

Dans le cadre de la convention avec l'association Seine-et-Marne

Environnement, une intervention concernant la sensibilisation des enfants au jardinage sans produits chimiques s'est déroulée à raison d'une demi journée par classe du 8 au 9 juin. L'animatrice Mme Agatha Wajrak a réalisé plusieurs séances adaptées à chaque niveau de classe.



montrer aux enfants le trajet emprunté par l'eau lorsqu'elle s'écoule dans les différentes couches constituant le sol. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les enfants à l'impact des produits chimiques (pesticides, herbicides) sur la qualité de la ressource en eau (infiltration dans les nappes phréatiques).

Elles étaient articulées autour de différents thèmes :

- Recensement de la faune présente (bactéries du sol, insectes, animaux), explication de la chaîne alimentaire.
- Utilisation d'une maquette destinée à

Pour finir Mme Wajrak a indiqué des solutions alternatives aux produits chimiques et utilisant des produits naturels : coquilles d'œufs contre les limaces, purin d'orties (engrais), associations de plantes et de fleurs (lutte contre maladies, pollinisation).



OISEAUX ET INSECTES NE SONT PAS OUBLIÉS

Dans le cadre de la rénovation du lavoir de Bichereau en collaboration avec Initiative 77 et le Département qui attribue une subvention à hauteur de 80%, il a été décidé la fabrication et l'implantation de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes dans certaines parties du village. L'objectif étant d'y associer les enfants, des nichoirs ont été implantés au sein du jardin de l'école ainsi qu'un hôtel à insectes. Par ailleurs, les enfants ont pu construire des hôtels à insectes miniatures. En partenariat avec le SIRMOTOM, un lombricomposteur a également été implanté dans une classe.

ZOOM SUR...



VOYAGE AUTOUR DE MA BIBLIOTHÈQUE

Certains jeunes lecteurs sont des fidèles de la bibliothèque de Thoury-Ferrottes, tout comme cette collégienne de 11 et demi, Adriana Barthoux, qui a livré aux bénévoles de la bibliothèque ses impressions sur une série qu'elle a lue cet été... lue... ou plutôt qu'elle a dévorée.



▲ Adriana est une ferrue de lecture

Pour l'instant cette série de Coleen Houck comporte 5 tomes :

TOME 1
La malédiction du tigre

TOME 2
La quête du tigre

TOME 3
L'odyssée du tigre

TOME 4
Le destin du tigre

TOME 5
Le voyage du tigre

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- "Les cartes pour ados"
- "Le rossignol des tuileries"
de Michelle Zavarenne
- Livres audio pour malvoyants ou juste le temps d'un long parcours en voiture :
"Pétronille" d'Amélie Nothomb
"Sages paroles" du Dalaï-Lama et plein d'autres...

Les documents empruntés depuis plus de 2 mois doivent être rendus afin d'en faire profiter les autres. Merci de votre compréhension.

" J'ai découvert la série de COLEEN HOUCK dans mes abonnements OKAPI et j'ai alors demandé à Delphine de la bibliothèque si elle pouvait les commander. Ils étaient trop récents pour les avoir à la médiathèque c'est alors qu'elle me les a commandés à la librairie." raconte Adriana.

Bref résumé :

Une fille nommée Kelsey doit aider deux princes ensorcelés 300 ans auparavant, à briser la malédiction avec l'aide d'un homme nommé M. Kadam...

JOURS

ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 10h à 12h

et de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h



**"Déjà j'aime lire,
c'est mon passe-temps !
Mes livres préférés sont
les BD et les romans"**



" J'ai lu le premier tome en 2 mois, le second tome en 10 jours et le troisième tome en 3 jours ! Au début c'était un peu long mais je me suis accrochée et j'attends le quatrième tome avec impatience. C'est PASSIONNANT !

Il ne faut pas s'arrêter au nombre de pages, il faut s'accrocher au début et ensuite on ne peut plus s'en défaire. Cette écrivaine me passionne. "



Les cinq tomes de la série de Colleen Houck ◀





LES PREMIERS PAS DE LA CURIEUSE

Le week-end du 6-7 juin ont eu lieu les premières manifestations organisées pour vous par l'association La Curieuse, le tout totalement gratuit ! D'un côté, en l'église de Thoury-Ferrottes, une exposition photos de Delphine Barras Delange, Thoury-Ferrottoise. De l'autre, une série de concerts...



▲ L'église de Thoury-Ferrottes, lieu d'accueil de l'exposition LE BATOFAR.

VARIATIONS AUTOUR DU BATOFAR

En ouverture de ce week-end, l'exposition de photos de Delphine Barras-Delange, dans l'église de notre village. Une expo autour du Batofar, célèbre péniche parisienne, où couleur et technique donnent à ses photos cette esthétique et ces ambiances si particulières. Vous étiez plus de 80 personnes du village et d'ailleurs, à avoir jeté un coup d'œil plus que prononcé et à avoir pu échanger vos impressions avec l'artiste, durant les 2 jours d'exposition. Bravo à vous, cela en valait vraiment le coup !



C'est la seconde fois que Delphine Barras Delange expose ses photos qui ont pour elle un sens bien particulier : la mise en valeur du Batofar de Paris, lieu peu commun devenu un "monument" de la vie parisienne. La photographe a tenu à être présente sur les deux jours d'exposition afin de pouvoir échanger avec les visiteurs, de les guider et d'accompagner leur regard à travers sa démarche artistique et l'histoire même de ce bateau.



AU RYTHME DE LA MUSIQUE

Pour ne pas laisser vos oreilles au placard, le samedi soir était proposé un concert organisé avec le Musibus, réunissant 3 groupes et 1 DJ. Et délecter vos papilles grâce à une buvette, restauration tenue par les membres de l'association.

C'est sous un soleil magnifique qu'un jeune groupe de Fontainebleau, les Wulver, qui se produisait ici sur une de leurs premières scènes, nous a délivré son rock fait de reprises bien senties et de quelques compositions personnelles. Vinrent ensuite, les No Way For A Man, duo parisien, qui interprétèrent leurs morceaux blues-rock chantant, entraîné par le charisme et la voix de leur chanteur.

Après un deuxième petit passage des Wulver, c'est une tornade hip-hop, reggae, funk qui déboula sur scène entraînant enfants et parents dans des danses enflammées... les Natural Respect ! Et pour finir et sans faire retomber l'ambiance quasi étatique, c'est DJ Sonokaïne qui clôtura cette belle soirée, avec son mix électro de très bonne qualité.

Beaucoup de personnes présentes furent ravies de ce week-end, autant pour l'ambiance que pour la qualité des artistes proposés par La Curieuse. Ce qui pousse l'association à vous amener dans l'avenir, à faire plein de belles découvertes, en vous espérant toujours et encore plus curieux.



▲ Le groupe Natural Respect



EN SAVOIR +

Vous partagez la philosophie de notre association, le partage de la culture et de l'art en général, sous toutes ses formes ? Rejoignez LA CURIEUSE !



assolacurieuse@gmail.com



THOURY' BAMBEL A BESOIN DE VOUS !

Si jusqu'à présent Thoury' Bambel a essentiellement proposé des activités à destination des enfants et des jeunes, l'association envisage sérieusement d'élargir son champs d'actions. Désormais, les personnes âgées et retraités bénéficieront également de leur sortie. Mais pour cela, l'association a besoin de volontaires pour organiser et mettre en place toutes les différentes manifestations.

Pour que les manifestations organisées par Thoury' Bambel perdurent et se développent, nous avons besoin de gonfler les effectifs de l'association. Alors, que vous soyez de la jeune génération, personnes au foyer, parents d'enfants et d'ados, actifs ou bien retraités, les portes de Thoury' Bambel vous sont grandes ouvertes ! Vous aussi, soyez acteurs du dynamisme de votre village et aidez-nous à mettre en place, au sein d'une équipe conviviale, l'ensemble des activités dont profitent vos enfants, et bientôt nos séniors !



Thoury' bambel!

L'asso qui bouge notre village

CE SONT DES MANIFESTATIONS QUI DONNENT LE SOURIRE :

Après-midi jeux

Vide Grenier du 1er mai

Sorties des pré-ados

Sorties des enfants

Chasse aux oeufs de Pâques

Spectacle de Noël

Sortie des anciens

QUE SIGNIFIE ÊTRE MEMBRE DE THOURY' BAMBEL ?

Comme pour toute association, être membre d'une association est un engagement. Mais ce mot ne doit pas faire peur ! Il s'agit surtout de motivation et d'envie de s'engager dans des actions destinées à faire vivre le village, pour les enfants principalement et bientôt pour les retraités. Au sein de l'équipe, chaque membre de l'association trouve sa place en fonction de ces compétences et de ses possibilités. Être membre d'une association, et notamment au sein d'un village, c'est aussi un moyen de briser la solitude, de se socialiser, de faire plus facilement connaissance avec les habitants et de partager de bons moments de détente. Que du positif !

FAIRE PARTIE DE THOURY' BAMBEL MOBILISERA-T-IL BEAUCOUP DE MON TEMPS ?

Le planning des réunions n'est pas chronophage. Il est établi en fonction de la programmation des activités et de l'organisation à mettre en place. Le reste du temps à consacrer à Thoury' Bambel est ciblé sur les jours de manifestations (organisation, tâches atitrées...) ou de sorties (encadrement des participants...).

Une chose est sûre : plus on est nombreux, moins les tâches à réaliser prennent de temps ! Selon l'expression, nous aurions aussi pu dire : "Plus on est de fous, plus on rit" car l'ambiance lors des manifestations est toujours conviviale et enjouée.

QUEL EST LE PRIX DE L'ADHÉSION A THOURY' BAMBEL ?

1€ symbolique, c'est le prix qu'il vous en coûtera pour devenir membre de l'association ! Alors n'hésitez-plus !

A NOTER

Le vide-grenier du 1er mai et le spectacle de Noël sont les deux grandes manifestations organisées par Thoury' Bambel. Pourrait-on imaginer qu'elles ne puissent se tenir par manque de bénévoles ?



LA NATURE À VOTRE PORTE

Après les papillons et les oiseaux, revenons sur terre et intéressons-nous à la faune sauvage. Celle que nous côtoyons tous les jours et que nous, ruraux-citadins que nous sommes, ne remarquons pas, faute d'attention, de temps et aussi parce que, chassées ou menacées depuis des millénaires, la plupart des espèces animales ont appris à fuir l'homme. Dans votre jardin, les prés et les bois alentour, au bord des mares ou près des rives de l'Orvanne, avec calme et attention, vous pourrez les observer et assister à la vie de ce monde qui se cache. Le succès est subordonné à votre discrétion.



LA BELETTE

Joli mustélidé au corps longiligne adapté à la chasse dans les terriers étroits et les galeries des rongeurs. Plus petit des mammifères carnivores, elle pèse une centaine de grammes. Si elle ne dédaigne pas les serpents, les oiseaux et même les lapins, son régime alimentaire se compose essentiellement de campagnols et de mulots.



LA MARTRE

Elle vit exclusivement dans les lieux boisés denses où elle trouve plus de proies que dans les milieux ouverts. Elle ne s'approche pas des habitations. Sa gorge est jaune orangé clair. A l'instar de la fouine, elle se nourrit de fruits, d'oiseaux mais les rongeurs constituent plus de 80 % de ce qu'elle ingurgite.



LA FOUINE

Autre mustélidé, sa taille est environ deux fois celle de la belette. Reconnaisable à sa gorge blanche. Son régime alimentaire est aussi plus varié, rongeurs, fruits, oiseaux, déchets alimentaires qu'elle trouve près des zones urbanisées. Elle habite la campagne mais peut se rencontrer dans les granges, les greniers, même en ville.



LE PUTOIS

Connu grâce au dessin animé et à sa réputation d'odeur désagréable (qu'il n'émet cependant que lorsqu'il est menacé). A son menu : petits rongeurs, lapins, amphibiens, voire poissons mais aussi tout le petit gibier à plumes (cailles, perdrix, faisans). Il fréquente de préférence les milieux humides mais aussi les lieux anthropisés (granges).



LE BLAIREAU

C'est le plus gros des mustélidés, en moyenne une douzaine de kilos. Ce n'est pas à proprement parler un carnassier, il se nourrit de lombrics (l'hiver), d'insectes, de mollusques, de champignons, d'amphibiens et de serpents, de petits rongeurs, de fruits, racines et tubercules... Il apprécie, à l'occasion, visiter un poulailler. Mal aimé par l'homme, il est victime des chasseurs et de la prédation du renard, du chien, du hibou grand-duc...



LE RENARD

Il est partout présent, même en ville. Avec le loup, c'est l'animal le plus connu dès notre plus tendre enfance. Affublé de tous les torts et celui – vrai celui-là – de transmettre la rage, il a été victime d'une élimination en règle jusqu'à la fin du XXe siècle. Fort heureusement, des méthodes nouvelles, moins extrêmes et plus efficaces, ont été trouvées pour éradiquer la rage et sauver ainsi le renard. Certaines maladies graves, la trichinose et l'échinococcose (celle-ci peut être mortelle) sont transmises par la salive et les excréments du renard en cas d'ingestion de baies, de champignons.



LE CHEVREUIL

Cervidé discret, agile et très rapide. Son poids est d'environ 15-20 kg. On peut le rencontrer dans les bois et les forêts mais il apprécie aussi les cultures où il vient chercher un "complément alimentaire", ne provoquant que des dégâts très limités. Son alimentation est constituée de plantes, feuilles et bourgeons, graminées et champignons. Le développement de ses effectifs, favorisé par les chasseurs, semble essentiellement dû à la baisse de la présence humaine en milieu rural.



LE SANGLIER

C'est un animal forestier nocturne. Son poids varie en moyenne de 100 kg pour les femelles (laies) à 150 kg pour les mâles. Omnivore, il fouille le sol à la recherche de tubercules, de glands, se nourrit de céréales, champignons, fruits, noix, mollusques, insectes, vers et ce qu'il trouve, y compris des animaux morts. L'action de fouiller permet une bonne aération des sols et une diminution de leur activité microbienne ; la recherche de champignons augmente la dissémination de leurs spores. Le sanglier est l'animal le plus chassé : plus de 500 000 sont abattus chaque année.



LE HÉRISSON

Petit mammifère dont le corps est couvert de piquants (6000 environ) qui le protègent des prédateurs. Menacé, il se roule en boule. D'activité nocturne, il consomme lombrics, coléoptères, araignées, limaces et parfois grenouilles, oisillons, œufs, fruits, champignons... Il peut vivre de 7 à 10 ans mais c'est une espèce qui paie un lourd tribut au trafic automobile.



LE LIÈVRE

Mammifère herbivore proche du lapin. Il s'en distingue par une taille plus grande et de longues oreilles. Il peut se déplacer rapidement, ses pattes arrière lui permettent des pointes jusqu'à 80 km à l'heure. L'espèce ne creuse pas de terrier, elle vit et niche au sol. C'est un gibier recherché par les chasseurs. Encore visible dans les lieux cultivés proches du village, ses effectifs ont fortement baissés.



L'ÉCUREUIL

On peut le surprendre, furtif, traversant les rues du village. Rongeur surtout nocturne, il est remarquable avec sa queue en panache et sa couleur d'un roux soutenu. Il se nourrit de noisettes, de graines qu'il enterre et oublie souvent, favorisant la propagation d'espèces végétales. Son appétence pour certains champignons permet également la dispersion des spores. Tributaire de la fragmentation de ses habitats, il est victime lui aussi du trafic routier.



LE MUSCARDIN

Petit rongeur nocturne de la taille d'une souris, son pelage est roux clair. Il est arboricole et vit dans les buissons où il construit un gîte. Il se nourrit de bourgeons, fleurs, graines, baies, insectes. La période d'hibernation dure environ 6 mois (entrecoupée de brefs réveils pour s'alimenter) dans un nid aménagé au sol, sous un tapis de feuilles mortes. Sa température corporelle s'abaisse alors nettement.



LA PIPISTRELLE COMMUNE

C'est la plus petite des chauves-souris d'Europe, le seul mammifère volant de nos latitudes. Son aile ressemble à une main aux phalanges étirées et reliées par une membrane. Nocturne, elle chasse exclusivement les insectes (jusqu'à 600 moustiques par nuit) qu'elle repère grâce aux ultrasons qu'elle émet et dont elle écoute le retour (écholocation). Elle niche dans les villes et villages, toujours proche de l'homme, où la fente la plus étroite, la moindre anfractuosité lui suffit pour s'abriter. C'est une espèce protégée.



LE LAPIN DE GARENNE

Mêmes caractéristiques que le lièvre hormis sa taille et son poids. L'espèce est territoriale et s'éloigne peu du terrier qu'elle a creusé et tapissé de végétaux. Il peut vivre 8-9 ans mais sa longévité est réduite en moyenne à 2 ans, victime de nombreux prédateurs (mustélidés, renard, chien, rapaces...), des chasseurs et du trafic automobile mais aussi de maladies (myxomatose notamment).



LE LÉROT

Nocturne et peu visible, il se caractérise par ses couleurs brun crème et blanc, son masque noir et sa longue queue. Il habite vergers et jardins, bois clairs et plus fréquemment granges, greniers, bâtiments abandonnés. Il consomme fruits, graines, baies, insectes. Il est la proie de plusieurs prédateurs : fouine, rapaces nocturnes, chat. En nette régression : l'emploi des pesticides, la dégradation de ses habitats, la pollution lumineuse semblent en être les raisons essentielles.



LE RAGONDIN

Importé d'Amérique du Nord, ce gros rongeur herbivore de 7 kg en moyenne, est surtout crépusculaire et nocturne. Il vit sur les berges des cours d'eau (dont celles de l'Orvanne) et des marais où il creuse des terriers de 6-7 m. Le réseau de galeries est tel qu'il peut déstabiliser le terrain. Il consomme des végétaux, herbes (graminées notamment), racines, céréales (blé, maïs), glands. L'individu adulte n'a pas de prédateur. À noter qu'il est élevé sous le nom de "myocastor" pour sa viande, sa fourrure, l'ivoire de ses dents.





LE RAT DES CHAMPS

Appelé aussi rat noir ou rat des greniers, il a été, au Moyen-Age, le vecteur de la peste. Proche, sur le plan morphologique, de la souris, il s'en distingue par ses dimensions et son poids. Il vit en solitaire, principalement dans les champs, d'où son nom. Omnivore, il se nourrit essentiellement de végétaux, graines, fruits. Il peut se montrer agressif.



LE CAMPAGNOL

Herbivore d'un centaine de grammes en moyenne, il vit dans les champs, les vergers et consomme son poids journalier de racines, de céréales. Il creuse des galeries dont le réseau peut dépasser 50 m et descendre jusqu'à un mètre de profondeur. Extrêmement prolifique, une femelle donne naissance à une centaine de petits en 5 à 6 portées par an. Ses nombreux prédateurs régulent cette prolifération.



LA MUSARAIGNE

Proche de la souris, elle s'en distingue notamment par son museau très pointu. Elle est nocturne, active toute l'année et vit dans les broussailles des champs, des jardins. C'est un rongeur carnivore utile qui consomme insectes, escargots, vers et petits vertébrés. Son cœur, de quelques dixièmes de gramme, bat à 1000 pulsations par minute.



LA TAUPE

Rongeur surtout insectivore dont l'activité est exclusivement souterraine. Elle est caractérisée par une dense fourrure gris foncé et des pattes antérieures fouisseuses munies de griffes puissantes pour creuser ses galeries. Elle trouve en creusant ses proies : lombrics, insectes, larves, limaces... Considérée à tort comme s'attaquant aux cultures, elle est victime de véritables campagnes d'éradication.



LE RAT BRUN

C'est le rat d'égout. Plus volumineux que l'espèce précédente, c'est un animal social vivant en groupes hiérarchisés. Lui affectionne les caves et les égouts dans lesquels il trouve sa nourriture, faite des débris laissés par les humains. Il est omnivore lui aussi, consomme tout ce qu'il trouve et provoque de gros dégâts, par ce qu'il mange mais surtout par la nourriture qu'il a souillée.



LE MULOT

Autre petit rongeur, il fréquente champs, vergers, jardins et bois où il affectionne l'abri des broussailles, des haies. Son poids est d'une vingtaine de grammes. Il se nourrit diversement de graines, plantes, bourgeons, fruits, escargots, vers de terre. Il creuse un terrier comportant un grenier et une chambre tapissée de mousse et de feuilles. Lui aussi nourrit de nombreux prédateurs.



LA SOURIS

Petit rongeur habitant essentiellement les habitations où elle vit en groupe. Elle est opportuniste et mange tout ce qu'elle trouve. Dans la nature, elle creuse un terrier qu'elle garnit de mousse et où elle stocke les grains qu'elle mangera plus tard. Son principal prédateur est le chat. A l'inverse, elle nourrit une partie de l'imaginaire humain, notamment celui des enfants.



LA COULEUVRE

Serpent non venimeux de près d'un mètre de long en moyenne, elle chasse essentiellement des batraciens (grenouilles, crapauds, lézards), petits rongeurs, poissons, voire insectes. Ne pouvant tuer ses proies, elle les saisit et les avale vivantes. Elle vit de préférence près des étangs ou des cours d'eau où elle nage avec aisance. Elle hiberne, lorsque le froid arrive, dans une anfractuosité, sous un tas de bois. L'espèce est protégée.



LA VIPERE

Plus petite que la couleuvre, elle est venimeuse et se nourrit surtout de petits rongeurs (souris, campagnols), de lézards, d'amphibiens, d'oisillons. En cas de morsure chez l'homme, la plaie peut passer inaperçue ou être confondue avec une écorchure en raison de sa taille réduite. Il reste que l'espèce, de par son régime alimentaire, est utile (et protégée) et que le réflexe ancestral qui consiste à tuer est imbécile.



LA GRENOUILLE ROUSSE

Active de jour et de nuit, elle fuit la chaleur et apprécie les zones humides proches de l'eau : mares, étangs, fossés, là où pond la femelle. Cette ponte regroupe des milliers d'œufs liés par un mucus transparent qui flotte à la surface de l'eau. Malgré cela, l'espèce est en forte régression du fait de la disparition progressive de ses habitats.



L'ORVET

Il ressemble à un serpent mais c'est un lézard qui a perdu ses pattes ! Il peut mesurer jusqu'à 50 cm dont 30 cm pour la queue. Il peut perdre celle-ci pour échapper à un prédateur ; elle repoussera, plus courte. Il apprécie les endroits frais et humides. Inoffensif, il est l'ami des jardiniers en se nourrissant d'escargots, limaces, lombrics, cloportes, araignées, larves et insectes divers.



LE CRAPAUD

Amphibien surtout nocturne à la peau couverte de pustules. Le venin sécrété protège l'animal des prédateurs (hormis les serpents, immunisés) et constitue également un antiseptique. Il vit en plaine et en forêt et recherche les endroits frais et humides. Il ne rejoint l'eau que lors de la période de reproduction où la femelle pond environ 5000 œufs.



LE LÉZARD DES MURAILLES

Répandu dans les jardins, c'est un saurien, comme le crocodile ! Il affectionne les endroits secs, rocaillieux, les vieux murs. Il se nourrit de vers de terre, d'araignées et surtout d'insectes (moucheons, mouches, papillons, chenilles, criquets...). Il peut "abandonner" une partie de sa queue lorsqu'il est attaqué. Il est la proie d'oiseaux, des hérissons mais surtout des chats.



LA SALAMANDRE

Reconnaissable à ses couleurs, noir et jaune vif, elle est très localisée dans les zones humides des bois et des forêts, proches de l'eau. Elle vit sous les pierres ou sous la mousse, dans les creux des souches d'arbres et a une nourriture semblable aux lézards. C'est une espèce protégée, très sensible à la pollution, victime du déboisement et surtout de la circulation automobile.

PETITE BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE DE THOURY-FERROTTES

La ville et ses jardins.
Baumann (A.-S.) & Rivier (Chr.), 2011.
Actes Sud Junior, 48 p.
Opuscule décrivant la petite faune au grand complet.

Reptiles et amphibiens.
O'Shea (M.) & Halliday (T.), 2001.
400 espèces.
Larousse, 256 p.
Panorama survolé de la faune mondiale.

Serpents de France et d'Europe.
Ferri (V.), 2011.
Éditions De Vecchi, 96 p.
Petit ouvrage scientifique bien documenté et de lecture facile.

Au rayon enfants, vous trouverez des magazines d'information adaptés, ainsi que des dizaines d'ouvrages sur les animaux, sous forme de documentaires ou d'histoires.

Le rayon DVD comporte également des documentaires sur certains des spécimens de la faune sauvages décrits dans cet article.





VOS DATES DANS CET AGENDA ?

Associations, collectifs, organismes, bénévoles, communiquez-nous les dates des événements, sorties, rencontres sportives, culturelles, amicales que vous organisez. Nous ne manquerons pas de les publier dans cet agenda.

Mercredi 2 décembre

REPAS DES SÉNIORS

Restaurant La Forteresse - 12h

Le repas, qui concerne les personnes de plus de 65 ans du village, sera accompagné d'une animation musette des années 50 à 70.

Organisé par le CCAS.



Dimanche 6 décembre et dimanche 13 décembre

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Mairie - Salle du Conseil - 8h-18h

Élection des conseillers régionaux pour un mandat de 6 ans.



Dimanche 24 janvier

GALETTE DES ROIS

Salle de la chouette effraie - 15h30

Pour les habitants du village de plus de 65 ans.



Samedi 5 décembre, 10h-18h

Dimanche 6 décembre, 10h-17h

MARCHÉ DE NOËL

DE THOURY-FERROTTE

Salle des fêtes de la chouette effraie

Exposition, démonstration et vente : reliure d'art, scrapbooking, poupées, broderie perles, vitraux, dentellières, bijoux, sacs et pochettes, tableaux.

Organisé par l'association Les Petites Mains de Thoury.



Dimanche 13 décembre

SPECTACLE DE NOËL

Salle des fêtes de la chouette effraie

De 13h50 à 16h30

Le traditionnel spectacle de Noël est destiné aux enfants du village (de la petite section au CM2), avec le Père Noël... Organisé par Thoury'Bambel.



La Quête du trésor perdu

Spécialement adapté pour les enfants de la maternelle au CM2 habitants Thoury-Ferrottes

THÉÂTRE À THOURY AH ANABELLE !

Samedi 30 janvier

PIÈCE DE THÉÂTRE

"Ah Anabelle !"

Salle des fêtes de la chouette effraie 20h30 - Entrée libre

Comédie amoureuse de Catherine Anne, interprétée par la troupe de théâtre de Vouls "Dessous Dessus".

En fin de spectacle, un moment de partage autour d'un pot avec les comédiens vous sera offert.

RIRES ASSURÉS POUR TOUTE LA FAMILLE À PARTIR DE 7 ANS. VENEZ NOMBREUX !

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 décembre

LE JOUR LE PLUS COURT

Salle des fêtes de la chouette effraie

Projection de courts-métrages sur le thème de l'insolence. Séances adaptées de 5 ans jusqu'aux adultes. Organisé par la municipalité.



EN FÉVRIER

Place de la mairie

CARNAVAL DE MARDI GRAS

Défilé dans les rues de Thoury-Ferrottes suivi d'un goûter dans la salle de la chouette effraie.

Organisé par le CMJ.



INFOS UTILES

PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 01 64 31 94 45
mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Tel 01 64 23 52 14 / mail : bib.thoury@orange.fr



NUMÉROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants

Jours ouvrés de 7h à 20h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile - Tél : 06 19 57 44 89

RAMASSAGE DES DÉCHETS



Poubelle marron :
tous les
mercredis



Poubelle jaune,
les vendredis :
27 novembre
11 et 28 décembre



Conteneurs à verre et à journaux :
en bas de la rue de Verdun
et au lavoir de Bichereau



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?
Pour réduire vos déchets,
apposez cet autocollant sur votre boîte.
Il est disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDITS

(art. 84 - règlement sanitaire départemental)

DÉCHETTERIE DE VOULX (du 1^{er} oct au 31 mars)

Lundi, mercredi : 10h-13h / 15h-18h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-18h - Dimanche : 8h30-13h30
Les mardis, jeudis : fermé

L'accueil de l'amiante est impossible à Voulx à compter du 1^{er} avril. Un seul point de collecte pour l'amiante : Déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Écuelles. Tel : 01 60 74 00 20

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL



IL NOUS A QUITTÉ

Denis LETIERS
le 22 septembre 2015

ILS ONT DIT OUI

Audrey MESSIER
et Emeric TOMAS
le 25 juillet 2015

ILS SONT NÉS

Owen BOURICHON
le 28 mai 2015

Olivia JOLY
le 12 octobre 2015

Dialogue de Chien
 Educateur Comportementaliste
 Canin
 1er RSV gratuit
 www.ddc-educateurcanin.fr
 06 28 61 45 17
 dialoguedechien@laposte.net

Mlle Cécile Lize
 6bis rue de Verdun
 77940 Thoury-Ferrottes

Jenny FOURMESTRAUX
 Rédactrice / Secrétaire freelance

41, rue de Flagy
 77940 THOURY FERROTTES

Portable : 06 20 80 06 29
 Fax : 01 64 22 50 27
 fourmestaux.josiane@gmail.com

TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
 Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
 56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
 Email : contact@tso-informatique.com

Bar-tabac-brasserie

AU THOURY

01.64.31.30.26

Pain sur réservation
 Vente de journaux quotidiens

MENUISERIE - EBENISTERIE
 AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
 TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS

PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
 Fabrication sur mesures de tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
 8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES

THOMAS GIGOT

PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
 www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

Club House
 Restaurant La Forteresse

Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.
 Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferrottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
 restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

GREGOIRE TOUZEAU
 Achat
 ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
 tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

MARIE-ANNE SERVICES

01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19

Prestations entièrement personnalisées permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elles en toute dépendance.

Tel : 01.60.70.49.39 / 06.20.71.20.19
 marie-anne.services@voila.fr

Les Attelages du Prat
 Tel 06 09 07 87 10

Email : lesattelagesduprat@orange.fr
 http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

Muriel NALLET
 Expert comptable


4, rue Petite
 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél. : 06 60 61 71 37
 Email : cabinet-nallet@orange.fr

INSCRIT AU TITRE D'EXPERT DES EXPERTS-COMPTABLES REGION PARIS I.E.-DE-FRANCE

YOHAN PAUPARDIN
 Conception de site web

DEVELOPPEMENT
 vente de solutions informatiques

06 26 27 90 31
 1 rue du moulin
 77940 Thoury-Ferrottes
 www.gynsco-conception.fr
 yohan.paupardin@gynsco-conception.fr



Vous souhaitez louer un gîte à Thoury-Ferrottes ?
 La Caseline est à votre disposition.

Pour réserver, il suffit de se rendre sur le site :
 "Gîtes de France en Seine-et-Marne" et d'entrer le n°394,
 ou tout simplement téléphoner
 à Mme Denise Quatre au 06 80 05 51 47
 ou à M. Bruno Pelletier au 06 09 70 82 85

C.E.M.A OURSELIN
 S.A.R.L au Capital de 26325€

Charpentes
 Escalier
 Menuiserie
 Aménagement

Rue de l'Abattoir
 77940 THOURY FERROTTES
 Tel./Fax. 01 60 57 05 66
 Tel. port. 06 79 92 86 38
 Mail : Cemaourselin@aol.com R.M. 391 232 352- 00016

EN MON CORPS ET CONSCIENCE

MARGOT MARMIGNON

MASSAGE BIEN-ÊTRE
 SOINS ESTHÉTIQUES

0674758829

CLIC SOUTIEN
 Centre Local d'Information et de Coordination

SERVICE GRATUIT
 A DESTINATION DES PLUS DE 60 ANS ET DE LEUR ENTOURAGE

Centre Hospitalier de NEMOURS
 Bâtiment « Le Rocher Vert »
 15, rue des Chaoullins
 77140 NEMOURS

01 64 28 75 25 CLIC SOUTIEN
 GÉNÉRALISTE LOING

GUILLON-MORIZE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHÉREAU THOURY-FERROTTES

Mairie de Thoury-Ferrottes - Directeur de la publication : Yves Roy - Comité de rédaction : René Demont, Jean-Benoît Régy, Roland Robineau, Yves Roy, José Tomas, Grégoire Touzeau, Michèle Turci, Virginie Laroche - Mise en page : V. Laroche - Relecture : R. Robineau
 Ont collaboré à ce numéro : M. et Mme Mathellon, les bénévoles de la bibliothèque, les jeunes du CMJ, La Curieuse, Les fêtes du Bocage
 Pour contacter la rédaction, envoyer des idées ou propositions d'articles : adresse.equipe.thoury@gmail.com
 Imprimé sur papier recyclé par ESPACE GRAPHIC - Ne pas jeter sur la voie publique - Novembre 2015